

No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Pins**

**SÉANCE RÉGULIÈRE
(1^{er} mars 2010)**

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue lundi le 1^{er} mars 2010 à 19h30, au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents les conseillers et conseillères suivants :

Julien Auclair Sonia Quirion
Lyne Bourque Stéphane Auclair
Daniel Fortin

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre Bégin

François Fontaine, directeur général, et Hugues Poulin, inspecteur municipal, sont aussi présents.

036-03-2010

ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté après y avoir apporté les modifications significatives et en y laissant le varia ouvert.

037-03-2010

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE RÉGULIÈRE (1^{er} février 2010) :

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2010, soit accepté tel que rédigé et déposé.

038-03-2010

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE AJOURNÉE (16 février 2010) :

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ajournée du 16 février 2010, soit accepté tel que rédigé et déposé.

039-03-2010

ACCEPTATION DES COMPTES :

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise, relative à février 2010, totalisant 35 415,08\$ (Folio 350188) soit acceptée et que lesdits comptes soient payés. Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques #3999 à # 4050 inclusivement. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

040-03-2010

APPROBATION DES COMPTES :

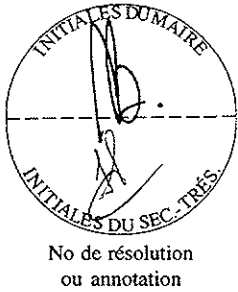
Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les deux conseillers suivants, Daniel Fortin et Julien Auclair, soient nommés pour produire une double vérification sur les factures mensuelles;

Que ces factures soient tout de même soumises à l'acceptation des comptes lors des séances régulières.

PERMIS DE FÉVRIER 2010 :

Le secrétaire fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations ainsi que les certificats d'autorisations émis lors du mois de février 2010 et remis précédemment aux membres du Conseil, qui reconnaissent en avoir pris connaissance.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE :

Les membres du Conseil reconnaissent avoir pris connaissance de la liste de la correspondance pour le mois de février 2010.

QUESTIONS DU PUBLIC :

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19h35 après quelques brèves interventions, celle-ci est fermée à 19h38.

041-03-2010

OFFRES - SIGNALISATION BORNES FONTAINES :

ATTENDU QUE pour des raisons d'identification des bornes fontaines, des pancartes sont à installer à proximité;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont fait parvenir des prix pour la fourniture de 50 pancartes identifiant les bornes fontaines, avec les tiges métalliques pour leur installation;

- | | | |
|-----------------------|------------|-----------------------------|
| - Signalisation Lévis | 2 412,50\$ | plus les taxes applicables; |
| - Signotech | 1 883,00\$ | plus les taxes applicables. |

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'acquisition de 50 panneaux d'indication de bornes fontaines chez Signotech pour la somme de 1 883,00\$ plus les taxes applicables.

042-03-2010

OFFRES – LUMINAIRES DE RUES :

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a été mandaté d'obtenir des prix pour l'acquisition de 6 lumières de rues, soit 1 de 250 watts et 5 autres de 100 watts;

ATTENDU QUE trois détaillants se sont montrés intéressés à la demande en déposant des offres, incluant la fourniture et le montage;

- | | | |
|------------------------------|------------|-----------------------------|
| - Électricité André Langevin | 2 125,00\$ | plus les taxes applicables; |
| - Bourque Électrique | 2 245,00\$ | plus les taxes applicables; |
| - Contrôles C.R. Inc. | 2 116,00\$ | plus les taxes applicables. |

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'entreprise Contrôles C.R. Inc. soit mandatée à faire la fourniture de 6 luminaires de rues à la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins, soit 1 de 250 watts et 5 de 100 watts pour la somme de 2 116,00\$ plus les taxes applicables.

043-03-2010

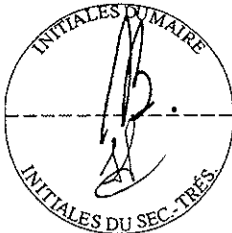
DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE :

ATTENDU QU'une demande a été déposée au bureau municipal pour exclure des terrains de la zone agricole et de les inclure dans le périmètre urbain de la Municipalité;

Il est proposé par Julien Auclair secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'aucune autorisation de dézonage ne sera accordée en dehors du périmètre de l'autoroute;

QUE le développement de la 35^e Rue sera priorisé avant d'entreprendre d'autres secteurs;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

QUE le requérant soit avisé que des plans d'aménagements, de lotissements et échéanciers doivent être soumis avec toute demande d'exclusion du territoire agricole.

POSTE DE TRAITEMENT-COMMUNICATIONS :

044-03-2010

ATTENDU QUE des problèmes de communication ont été décelés entre le puits #7 et le poste de traitement de l'eau potable;

ATTENDU QU'un rehaussement partiel des antennes a été fait afin de maximiser le filage existant;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir à nouveau les services d'un intervenant local afin de rehausser à nouveau les antennes existantes, et si cela n'était pas suffisant, que l'inspecteur municipal soit et est autorisé à voir à l'acquisition de l'équipement nécessaire pour amplifier le signal du puits #7 ainsi que la réception au poste de traitement.

045-03-2010

BALAYAGE DES RUES :

ATTENDU QUE lors des années antérieures, le balayage des rues a été fait par des jeunes de la Municipalité;

ATTENDU QUE ce travail est fait par les soirs et les fins de semaines;

ATTENDU QUE ce travail ne doit pas venir interférer dans les études des jeunes travailleurs;

ATTENDU QUE de nombreux jeunes ont fait parvenir leur nom et leur disponibilité auprès du personnel du bureau municipal;

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers que le balayage des rues se fasse par les jeunes étudiants de plus de 14 ans pour ce printemps 2010 et que l'inspecteur municipal soit autorisé à faire la sélection de ces jeunes étudiants.

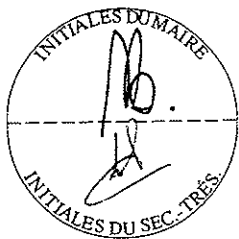
046-03-2010

PATINOIRE – SAISON 2009-2010 :

ATTENDU QUE la douce température de ces derniers jours a rendu la glace dans un état lamentable;

ATTENDU QUE les prévisions météo ne sont pas favorables à la conservation de la glace pour les prochains jours;

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de recommander et d'autoriser la fermeture définitive de la patinoire pour la présente saison.



No de résolution
ou annotation

047-03-2010

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

CONGRÈS ADMQ :

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à participer au congrès organisé par l'association des directeurs municipaux du Québec, au Centre des Congrès de Québec qui se tiendra les 19, 20 et 21 mai prochains, et de couvrir ses frais d'inscriptions, d'hébergement et de transport pour ladite activité

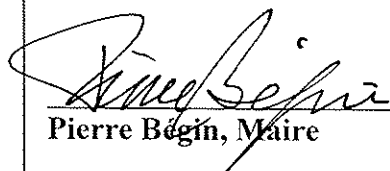
048-03-2010

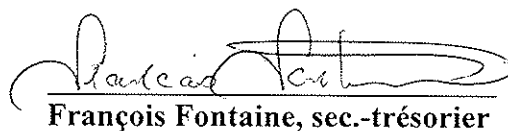
LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

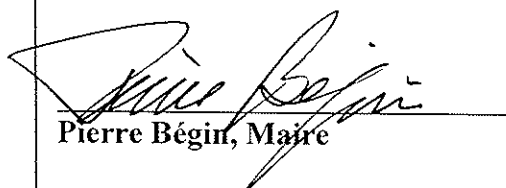
Notes à la séance :

- 1- Un compte-rendu est donné par monsieur le maire sur le lancement officiel de la campagne d'Hydro-Québec – Mieux Consommer qui s'est tenue jeudi le 25 février au Georgesville couvrant les MRC de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et des Etchemins;
- 2- Il est mentionné que des demandes d'accès à l'information ont été déposées au bureau municipal;
- 3- Une demande de la direction du Manoir de la Roselière est présentée au Conseil municipal en ce qui a trait à l'implication de la Municipalité dans leur projet d'expansion;
- 4- Monsieur le maire mentionne les 4 thèmes qui seront abordés lors de la tenue du prochain forum municipal le 13 mars prochain au gymnase de l'école élémentaire l'Éco-Pin et il invite la population à s'y rendre afin de discuter de leurs besoins et de leurs attentes;
- 5- Une discussion porte sur les besoins que le comité du Pont Couvert a au niveau des quantités des tables de pique-nique nécessaires pour la tenue de différentes activités;


Pierre Bégin, Maire


François Fontaine, sec.-trésorier

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Pierre Bégin, Maire